

**MAIRIE  
de VILLEGLY**

**PERMIS DE CONSTRUIRE  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

<b>Demande déposée le 06/08/2018</b>		<b>N° PC 011 426 18 D0008</b>
Par :	<b>Monsieur GOMEZ Antony</b>	
Demeurant à :	<b>2 chemin du Vieux Canal Domaine de Nore A10 11000 CARCASSONNE</b>	
Sur un terrain sis à :	<b>Les Rives de la Clamoux 11600 VILLEGLY AZ 87</b>	
Nature des Travaux :	Construction maison individuelle	

**Le Maire de VILLEGLY**

VU la demande de permis de construire présentée le 06/08/2018 par Monsieur GOMEZ Antony, Madame JALBERT Sandra,

VU l'objet de la demande

- pour Construction maison individuelle ;
- sur un terrain situé Les Rives de la Clamoux
- pour une surface de plancher créée de 117.87 m<sup>2</sup>;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015, révisé le 09/07/2018, (zone 1AUa)

VU le PA 01142613D0001, lot 3, autorisé le 13/03/2014

VU la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux en date du 06/07/2015

**ARRETE**

**Article 1 :** Le présent Permis de Construire est ACCORDE

VILLEGLY, le **21 SEP. 2018**  
Le Maire,  
Alain MARTY,

